

CITOYENS AU CŒUR DES PRIORITÉS



Brossard est en pleine effervescence et foisonne de grands projets qui lui procurent une vitalité hors du commun. Pour poursuivre notre développement économique, communautaire, culturel et environnemental, et offrir une qualité de services aux citoyens, nous avons besoin de candidats de choix, comme vous, afin de combler notre grande équipe.

Aidez-nous à façonner le Brossard de demain !

BRIGADIERS(ÈRES) SCOLAIRES - DIRECTION DU LOISIR, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE POSTES TEMPORAIRES SUR LA LISTE DE RAPPEL

La Ville est à la recherche de candidats(es) professionnels(les) afin de combler des postes de brigadiers(ères) scolaires à la Direction du Loisir, culture et vie communautaire. Ils (Elles) seront appelé(e)s à remplacer les brigadiers(ères) pour fin de surcroît de travail et toute autre absence. Sous la responsabilité de l'agent communautaire et social, les brigadiers(ères) scolaires sont responsables du déplacement sécuritaire des enfants d'âge scolaire, aux abords de l'école.

PRINCIPALES TÂCHES

- Consulte les partenaires (police, direction de l'école, chauffeur d'autobus scolaire) afin d'assurer un maximum de sécurité aux écoliers;
- Transmet aux autorités concernées toutes les informations lors d'un accident;
- Informe la direction de la police de la présence d'un individu suspect autour de l'école;
- Transmet à son supérieur immédiat toute situation irrégulière sur son lieu de travail;
- S'assure d'avoir en main l'horaire d'entrée et de sortie des écoliers de façon à être assidu à ses heures;
- Informe la direction de l'école de tout refus d'obéissance d'un écolier en expliquant la situation et en fait part à son supérieur;
- S'assure du déplacement sécuritaire des écoliers dans la zone définie en identifiant les zones de danger, en sécurisant les lieux et en arrêtant la circulation lors de la traversée des enfants;
- Renseigne les écoliers sur les règles de sécurité.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

- Diplôme d'études secondaires (secondaire V) ou l'équivalent;
- Expérience avec le public, surtout auprès des enfants;
- Être en bonne condition physique;
- Excellente vision et audition;
- Doit faire preuve de patience et de ponctualité;
- Cours de premiers soins (atout).

Le salaire horaire se situe entre 20,32 \$ et 25,89 \$ et les conditions de travail sont déterminées par la convention collective en vigueur.

La Ville de Brossard souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Seules les personnes dont la candidature est retenue seront contactées.

Les personnes intéressées pour le poste **EXT-2024-47 Brigadier(ère) scolaire remplaçant(e)** sont priées de poser leur candidature au plus tard le **24 juillet 2024** via l'adresse suivante : dotation@brossard.ca

VILLE DE BROSSARD
Direction des ressources humaines
2001, boulevard de Rome
Brossard (Québec) J4W 3K5